



**Association Française pour
l'Information Scientifique (AFIS)**
14, rue de l'école polytechnique
75005 Paris



**Association Française des
Biotechnologies Végétales (AFBV)**
Institut Cochin, 24 rue du Faubourg Saint-Jacques
75014 Paris

Communiqué de presse

PLUS DE 10 ANS DE SABOTAGES DE LA RECHERCHE PUBLIQUE EN BIOTECHNOLOGIES ! NE LAISSONS PLUS SACCAGER LES TRAVAUX DES CHERCHEURS FRANÇAIS !

Le samedi 5 juin 1999 sur le coup de 13 heures, un commando conduit par Joseph dit « José » Bové cisailait le grillage de clôture du Centre de Coopération internationale en Recherche agronomique pour le Développement (CIRAD) à La Valette, près de Montpellier puis, devant les caméras de M6 et de FR3, saccageait une serre de confinement dans laquelle étaient conduits un projet européen de recherche sur les gènes du riz et une étude internationale sur la résistance du riz aux insectes. Ces travaux sur du riz génétiquement modifié conçu pour permettre un jour aux agriculteurs du tiers-monde de faire l'économie d'insecticides étaient menés exclusivement sur fonds publics. José Bové était condamné à 6 mois de prison ferme. Le tribunal, dans les motivations de son jugement du 15 mars 2001 notait que « *les prévenus persistent à légitimer l'action qui leur est reprochée par un discours infondé et ne manifestent pas l'intention de recourir à tous autres moyens d'expression* ».

Le dimanche 15 août 2010 sur le coup 5 heures du matin une bande organisée d'une soixantaine de « faucheurs volontaires » venus de toute la France s'est introduite dans l'unité de Colmar de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et y a saccagé 70 pieds de vigne transgénique avant d'avertir la presse et de déclarer sans rire : « *Nous avons agi dans la non-violence* ». Ces recherches, engagées depuis 2005, avaient déjà subi un acte de vandalisme dans la nuit du 5 septembre 2009 ; destinées à lutter contre la maladie du court-noué qui menace le vignoble français elles avaient été reprises au printemps 2010 suite à l'avis favorable du Haut Conseil des Biotechnologies et l'autorisation des ministères de tutelle. L'auteur des destructions du 5 septembre 2009 a été reconnu coupable de « *destructions de biens destinés à l'utilité publique* », un délit passible de trois ans et demi de prison et 45.000 euros d'amende. Il a été condamné à... 2.000 euros d'amende et... un euro symbolique de dommages et intérêt !

Ce ne sont pas des cas isolés.

En dix ans plus de 70 actes de vandalisme ont été perpétrés contre la recherche publique sur les plantes génétiquement modifiées en Allemagne, au Royaume-Uni, en France et en Suisse. Bon nombre de ces programmes de recherche consistaient en des essais au champ destinés à évaluer la sécurité sanitaire et environnementale des OGM. Les conditions de réalisation de tous ces essais avaient recueilli un avis favorable des instances scientifiques chargées d'évaluer les risques et les autorisations des autorités publiques concernées. Dans certains cas ces destructions ont été accompagnées par d'autres dommages à des biens, des menaces ou des violences contre des personnes.

Contrairement au discours officiel répété à l'envi suivant lequel « *nous sommes pour la recherche mais contre les OGM commercialisés* » les destructeurs volontaires traquent sans relâche tous les plans de recherche tant publique que privée. C'est ainsi qu'à la suite d'un énième saccage en bande organisée, le 2 juillet 2008, José Bové félicitait encore publiquement « *les faucheurs qui ont été capables de neutraliser quatre parcelles d'essais* » et ajoutait : « *Il reste quelques essais à travers le territoire. On va s'en occuper, le travail devrait être fait* ».

L'Association Française pour l'Information Scientifique (AFIS) et l'Association Française des Biotechnologies Végétales (AFBV), ensemble, entendent placer chacun devant ses responsabilités :

En détruisant des parcelles expérimentales de la recherche publique et intégralement financées sur fonds publics, et en appelant à traquer les essais où qu'ils se trouvent, **les « faucheurs volontaires »** et leurs amis confirment année après année que c'est bien la science et la technologie qui sont les cibles de leurs actions, et que leur discours « *oui à la recherche* » relève bel et bien de l'hypocrisie. Les porte-paroles des organisations dites environnementalistes et des mouvements politiques qui les soutiennent ou les animent se font remarquer par un silence assourdissant dès qu'il s'agit de la recherche publique en biotechnologies végétales.

Du côté gouvernemental, l'intention mise en avant en 2008 de « *soutenir les chercheurs du domaine des biotechnologies végétales et de l'agronomie* » (Source : communiqué Valérie Pécresse 18 janvier 2008) se heurte une fois de plus à la réalité du terrain : engluées dans des compromis politiques, **les autorités publiques** ne parviennent pas à rendre intelligible une politique de développement scientifique et technologique en matière de biotechnologies végétales.

**L'Association Française pour l'Information Scientifique et
l'Association Française des Biotechnologies Végétales, quant à elles,**

- **réitèrent** leur aspiration au développement d'un progrès maîtrisé et partagé, seul à même de garantir la liberté de choix à laquelle agriculteurs et consommateurs ont pleinement droit ;
- **condamnent** ces actes de destruction qui empêchent la progression du savoir et occultent tout débat serein sur les plantes génétiquement modifiées ;
- **partagent** l'exaspération et la colère des chercheurs, ingénieurs, techniciens et agriculteurs pris au piège entre une hypocrisie et une incurie qui n'ont que trop duré ;
- **exigent** des autorités publiques qu'elles mettent en œuvre les mesures appropriées pour la conduite sécurisée des essais qui ont été autorisés par les agences gouvernementales qualifiées.

Paris, le 16 août 2010

pour l'Association Française des Biotechnologies Végétales,

Le Président,

Marc Fellous



pour l'Association Française pour l'Information Scientifique,

Le Président,

Michel Naud



Association Française pour l'Information Scientifique (AFIS)

14, rue de l'école polytechnique, 75005 Paris

L'**Association Française pour l'Information Scientifique** (AFIS) regroupe des adhérents de toute origine et toute formation.

Elle est indépendante de tout intérêt privé et son orientation est définie par ses seuls adhérents.

Son premier objectif est d'informer sur l'avancement des sciences et des techniques en éclairant les choix de société.

Le second est de mettre en garde contre les fausses sciences et l'exploitation de la crédulité.

Le troisième enfin réside dans la défense et la promotion de l'esprit scientifique.



Association Française des Biotechnologies Végétales (AFBV)

Institut Cochin, 24 rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris

L'**Association Française des Biotechnologies Végétales** (AFBV) est une ONG, sous forme d'association nationale régie par la loi de 1901, strictement indépendante et regroupant à titre individuel des personnes issues de divers horizons, convaincues de l'intérêt des biotechnologies végétales pour notre pays, en particulier pour développer une agriculture durable.

Elle se donne pour but de mieux faire connaître les biotechnologies végétales, d'évaluer leurs intérêts et leurs risques, que ce soit sur le plan agronomique, scientifique, environnemental et économique, et de contribuer à leur positionnement sociétal et éthique. Elle s'appuie pour ce faire sur son Conseil scientifique, mais aussi sur les publications des journaux scientifiques à comité de lecture, sur les avis des instances officielles d'évaluation qui regroupent des experts scientifiques qualifiés et sur les travaux d'expérimentation sur le terrain conduits par les organisations techniques professionnelles reconnues.